

Réseau apprenant développement durable en festival

Réunion #1 – 22/09/2010 – Ferme du Biéreau, LLN
Compte-rendu

Présents :

Allaing	Gabriel	Ferme du Biéreau	Kidzik Festival
Amor	Samira	Piknik Elektronik asbl	Piknik Elektronik
Bruyere	Emilie	Ferme du Biéreau	Kidzik Festival
Buscarlet	Jonathan	CCBW	Divers festivals en BW
Capozzi	Jimmy	Maison des jeunes Antistatic	Antistatic
Carton	Jean-Raymond	MJ Music	Réseau musical en MJ
Chaltin	Ophélie	Z, les Amis d'Esperanzah!	Esperanzah !
Clerckx	Pierre	asbl Kwa !	Jam'in Jette
De Groote	Mélanie	Ville d'Andenne	Fêtes de Wallonie
Dehard	David	Court-Circuit asbl	Court-Circuit asbl
Gardier	Charles	Belgomania	Francofolies de Spa
Gillis	Thibault	Festiv@Liège asbl	Les Ardentes
Grégoire	Fany	Festival de Wallonie	Festival de Wallonie
Hahaut	Joël	ASBL Atelier Rock Huy	ASBL Atelier Rock Huy
Hensenne	Nicolas	Maison des Jeunes de Ciney asbl	Concerts mensuels
Huart-Eeckhoudt	Thierry	Squid asbl	LaSemo
Igot	Jean-Pierre	MJ Tamines	Mixart Festival
Leflot	Thierry	Centre Culturel Marcel Hicter, La Marlagne	
Léonard	Jean-Michel	Z, les Amis d'Esperanzah!	Esperanzah !
Lorent	Frédéric	Centre des jeunes de Spa	Francofolies
Meuter	Michel	Natura Music Festival	Natura Music Festival
Olcayto	Merve	Un Soir Autour du Monde	Un Soir autour du Monde
Pahaut	Jean-Gérald	SAM Booking	Un Soir autour du Monde
Puigros-Puigener	Jérôme	asbl/vzw Recyclart	Recyclart Holidays, ...
Riffont	Cécile	IBGE	IBGE
Stevens	Alexandre	Go Go Go	Dour Festival
Van Achter	Cédric	MJ Carpe Diem	J'veux du Soleil
Vanden Hove	Valérie	Pays de Geminiacum asbl	Django à Liberchies
Voué	Thierry	MJ Music	MJ Music
Vandermeir	Amandine	Court-Circuit asbl	Court-Circuit asbl
Vanguestaine	Eric	Bucolique	Bucolique

Consultant et expert :

Rivoal	Yann	Culture Park	
Chasles	Maryline	Collectif des festivals engagés pour un développement durable et solidaire en Bretagne	

Excusés :

de Brye	Arnaud	JyvaGo asbl	Jyva'Zik Festival
Daive	Xavier	Atelier 210	Concerts
Wattelet	Vincent	Exposant D	Tempo Color

CADRE GÉNÉRAL

LE PROJET DE RÉSEAU APPRENANT

En vue de répondre aux demandes croissantes des festivals et de cesser d'émettre le budget sans finalement ne pouvoir aider personne convenablement, le Ministre Fédéral belge du Climat et de l'Énergie a décidé de financer un projet bicommunautaire de réseau apprenant qui regrouperaient de nombreux organisateurs de festivals et de concerts de Belgique. Court-Circuit a été appelé pour coordonner le réseau francophone, tandis que la FMIV (fédérations des festivals flamands) chapeautera le flamand.

L'objectif étant d'aider les festivals à faire évoluer la gestion de leur événement vers une gestion intégrant, efficacement et à long terme, les trois critères qui fondent le développement durable (écologique, social et économique) et ceci, non pas via un cycle de formation, mais en se basant sur l'échange d'expériences et l'apprentissage collectif et réciproque.

Cette première réunion est donc la première étape d'un processus qui s'étendra jusqu'avril 2011 et qui prendra la forme de 5 réunions de travail et d'une réunion plénière, avec le réseau flamand, en clôture du programme.

Les 5 réunions seront dirigée et encadrée par un consultant, Yann Rivoal, qui aidera les participants dans leurs démarches et qui guidera le choix des thématiques abordées et des experts à solliciter. En outre, lors de chacune des rencontres, des experts extérieurs seront conviés afin qu'ils puissent apporter leurs connaissances et aiguiller les organisateurs vers des solutions adaptées.

Ce réseau apprenant est une opportunité pour révéler les synergies et les mutualisations en termes d'actions durables à mettre en œuvre rapidement (achats groupés, prêt de matériel, etc.). C'est aussi l'occasion de pointer les attentes et les besoins communs à un grand nombre de festivals et qui ne trouvent pas de réponses adaptées à l'heure actuelle. Les raisons peuvent en être multiples : problèmes de financements, d'interlocuteur, de prestataires compétents, etc.

A l'issue des 6 réunions thématiques, des fiches pratiques et une check-list seront rédigées, afin que chacun des organisateurs puisse appliquer les enseignements tirés dans la gestion de son/ses événement(s).

Le forum du site « Guide de l'organisation d'un festival », créé par Court-Circuit en 2010 dans le cadre du projet « Le Circuit des Festivals » constituera un efficace outil de travail à la disposition des participants. En effet, il leur permettra de continuer à communiquer entre eux, à échanger des informations, des bons plans, poser des questions, etc.

Le processus étant relativement court, il faut peut-être l'envisager comme étant une opportunité de créer un collectif soudé, apte à continuer les échanges et les collaborations au-delà des 6 réunions.

ORDRE DU JOUR

Matinée : Mise en route du réseau ; présentation des participants ; identification des pratiques déjà mises en œuvre et des attentes quant au réseau et aux réunions suivantes.

Après-midi : Présentation concrète d'un travail en réseau : mise en place, difficultés, acquis, réalisations concrètes, etc. Cas du Collectif des festivals engagés pour un développement durable et solidaire en Bretagne.

LE CONSULTANT, YANN RIVOAL

Co-fondateur du Festival des Vieilles Charrues en 1992, Yan Rivoal en a assumé la direction de 2001 à 2008. Durant cette période, il s'intéresse à la question du développement durable en festivals et est à l'initiative, avec les Trans de Rennes et 4 autres festivals bretons, de la création Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne.

En 2008, il a créé Culture Park, entreprise de conseil et d'accompagnement de projets qui intervient plus particulièrement dans trois domaines : les festivals et l'événementiel culturel en général, l'adéquation entre un projet culturel et un territoire et le développement durable appliqué aux projets culturels.

Yann Rivoal est également chargé de mission affaires culturelles pour la Ville de Carhaix depuis septembre 2009 et chargé de projets pour la fédération internationale de festivals, De Concert! (www.deconcert.org).

LES PARTICIPANTS

Les participants sont issus de milieux divers et représentent des événements de nature et dimensions variées (rock classique, jazz, festivals indoor, outdoor, de quelques centaines de spectateurs à des milliers de personnes, etc.)

- Festivals Rock, jazz, classique & pour enfants (indoor & outdoor) : Dour, Les Ardentes, Bucolique, Natura, Francofolies de Spa, Kidzik, Un Soir autour du Monde, LaSemo, Esperanzah !, Festival de Wallonie, Django à Liberchies, Jam in Jette.
- Evènements nomades dans des lieux publics : Piknik Electronik.

Mais il y a également d'autres acteurs :

- des Maisons de jeunes (éducation permanente + festivals + concerts réguliers) : MJ Ciney, Centre jeunes de Spa, MJ Carpe Diem, Le Prisme, MJ Tubize, MJ Tamines, et la fédération des maisons de jeunes en Belgique francophone, MJ Music
- Des salles de concert gérées par des Asbl (qui ont des projets à multiples facettes dont l'organisation de concert, cours de musique, etc.) : Recyclart, Atelier Rock à Huy.
- Centres culturels : Centre culturel du Brabant wallon, Centre Culturel Marcel Hicter La Marlagne.
- Administrations communales : Ville d'Andenne (fêtes de Wallonie)

TOUR DE TABLE DES ACTIONS MENÉES PAR LES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES

ACTIONS & REFLEXIONS MENEES AU SEIN DES ORGANISATIONS

- La majorité des organisateurs présents à la réunion ont développé une politique environnementale basée sur le **tri / limitation des déchets** (dont les déchets humains avec les toilettes sèches pour certains), la promotion des **transports en commun** et du **covoiturage**. La plupart d'entre eux se sont penché sur la question des **gobelets** et ont adopté et/ou expérimenté l'utilisation de gobelets réutilisables ou biodégradables. Certains font mention de principes touchant à **l'alimentation durable**, au **circuit court**, à **l'économie locale** et se font les vitrines pour les associations locales. Parfois, ils intègrent des fournisseurs **d'énergie verte** (lorsque l'infrastructure le permet).
- En matière de **mobilité**, beaucoup de festivals ont exprimé la difficulté qu'ils rencontraient pour conclure un partenariat avec les services de transports publics (TEC, SNCB & STIB). Une **revendication commune** des organisateurs pèsera sans doute plus sur la balance.
- D'autres festivals se dotent d'objectifs en matière de **culture** (multi culturalité, musique moins formatée), de **social** (accessibilité à tous les publics, « rémunération » des bénévoles, ateliers de transition professionnels), de **relations Nord /Sud**.
- La question de **l'accompagnement** et de **l'éducation du public** est prépondérante pour de nombreux organisateurs, que ce soit parce que cela fait partie de leurs missions (MJ par exemple), ou parce qu'ils ont conscience que sans la collaboration du public, les actions ne peuvent être efficaces ou avoir un réel impact. Par ailleurs, les festivals de jeunes sont conscients que leur public sera par la suite le public des festivals. Ceci rejoint la question du **changement des mentalités** des trois pôles d'événement : organisateurs, partenaires et public. Néanmoins, il faut garder à l'esprit qu'une sensibilisation ne peut se faire que si un véritable travail de fond, cohérent est effectué et non une façade pour se donner une belle image.
- Certains événements font partie d'un programme de **sensibilisation à des thématiques particulières** dont le festival est une vitrine (richesse naturelle d'une Région, climat, ville en transition, citoyenneté). D'autres souhaitent mettre en avant les actions des communes avoisinantes.
- Certains événements se fixent comme objectif de développer un **management environnemental** sur toute l'année pas seulement pendant le festival.
- A côté de la pollution du territoire, certains festivals et MJ se préoccupent aussi de réduire la **pollution sonore**.
- La question de la **communication** et de ses supports est également récurrente : comment minimiser l'impact écologique tout en conservant son impact au niveau du public cible ?

- Le **travail avec les associations** locales rend parfois difficile la mise en place d'une démarche de développement durable. Or si l'associatif n'est pas content, le politique non plus. Il faut donc parfois faire du développement durable sans le nommer, car ça rebute souvent le politique qui est derrière les événements.
- Certains participants proposaient de se mettre d'accord sur une **charte** à laquelle les membres du réseau adhèreraient et qui permettraient de donner de la visibilité à leur démarche. L'idée du label a été mise de côté car elle pose beaucoup de questions telles que « Qui attribuera le label ? » « Qui est habilité à évaluer le festival ? », « Le label ne risque-t-il pas de devenir davantage un outil commercial qu'un gage de qualité ? ».
- La culture et l'environnement, est-ce une relation schizophrénique ? En effet, les activités artistiques sont souvent éphémères. Il faut rechercher du public. Or, c'est souvent opposé aux objectifs environnementaux). Est-ce que toutes les activités culturelles sont indispensables ?

CONSTATS CONCERNANT CES ACTIONS (Réussites, difficultés)

- **Toilettes sèches** : un vrai succès : pas de surcoût, plébiscité par les festivaliers
- Le **tri des déchets** reste quelque chose de difficile, notamment sur les campings. Le public trie mal, donc un tri des poubelles doit être mis en place la plupart du temps par une équipe.
- Les **gobelets** réutilisables : Les avis sont partagés. D'une part, il y a la difficulté de gestion du circuit (nettoyage, etc.) et les questionnements sur les possibilités effectives de réutilisation (après 10 utilisations, les consommateurs n'en veulent plus). D'autre part, il y a le côté éducatif (ce n'est plus du jetable), l'impact sur la propreté du site, l'avantage environnemental par rapport au jetable.
- Les gobelets biodégradables sont séduisants, mais quid de l'impact écologique réel ? De plus, pour être recyclé, il faut que le tri des gobelets soit de qualité et qu'il y ait un traitement de ces gobelets.
- Et le verre à bière : dépassé ? Si réalisable, ça reste sans doute le plus durable.
- **Audit** : certains l'ont fait, comme Les Francofolies de SPA avec l'Université de Liège pour des enquêtes sur la mobilité. Le calculateur de Bruxelles Environnement est trop complexe. Parfois, payer des audits ne sert à rien si cela ne correspond pas à une prise de conscience de l'organisation. En outre, le coût d'un consultant est élevé.
- La **mobilité** : il est très difficile de convaincre le public et les artistes. On a beau organiser du covoiturage, le public en fait très peu. Pour ce qui est de l'usage des transports en commun, des partenariats avec les sociétés de transport sont nécessaires pour avoir des formules pratiques et incitatives pour les spectateurs. Malheureusement, ceux-ci répondent souvent par la négative, d'où l'envie d'avoir une représentation commune.

- **Bénévoles** : le temps et les équipes de bénévoles consacrées au développement durable (surtout le tri) n'est pas négligeable. Par exemple, pour Esperanzah!, 450 bénévoles sont nécessaires pour le tri.
- **Fournisseurs** : Il n'est pas toujours facile d'obtenir une offre suffisante (toilettes sèches, gobelets, brasseurs locaux, etc.).
- **Sponsors** : Un festival ne peut se passer de sponsors. Malheureusement, il est complexe de trouver des partenaires éthiques. D'autre par, lorsqu'un festival décide de mettre en place de nouvelles actions en termes de développement durable, il est parfois difficile de convaincre les différents partenaires, surtout ceux qui collaborent avec les festivals depuis un certain temps.
- En matière de **communication**, les bons prix sont obtenus uniquement pour des flyers d'un grammage important, ou pour des impressions de grande quantité. Mais cela implique souvent des stocks non écoulés.
- **Petits festivals/lieux** : Comment appliquer les principes dans les petits lieux en lien avec les bâtiments communaux (économie d'énergie, d'eau, etc.) ?
- Questions pratiques : Y a-t-il des expériences avec Groupes électrogènes qui utilisent un carburant vert ? brasseurs locaux, fournisseurs de toilettes sèches, etc.

ATTENTES QUANT AU RESEAU APPRENANT

De ce tour de table, on peut en retirer diverses attentes :

- La **mutualisation de méthodes et de moyens/matériel** (gobelets, plateforme PMR, etc.). A ce sujet, le collectif MJ Music a déjà expérimenté des choses, notamment l'achat de gobelets réutilisables. Le centre de prêt de Nannine ne pourrait-il pas servir de lieu de stockage et de gestion de prêt ?
- **Relais auprès du politique** : qui en assurera le relais ? Court-Circuit peut assurer cette tâche.
- **Consultance** : pour mettre en place un projet DD, il faut du temps, or les équipes sont déjà surchargées. Un coach ou conseiller environnemental serait utile.
- **Revendications collectives** auprès de partenaires tels que la SNCB, les brasseurs.
- Coordination d'un **réseau de bénévoles**
- Mise en commun d'**outils d'évaluation** des événements
- Le travail en réseau permettra de palier le manque de personnel dans certaines structures organisatrices.
- Mise en place d'une **base de données de fournisseurs**

- **Argumentaire** : Quelques festivals sont en demande d'informations sur l'impact écologique (gobelets biodégradables et réutilisables, filière des toilettes sèches, covoiturage, etc.), qui permettraient de prendre de bonnes décisions en connaissance de cause et de convaincre les donneurs d'ordre (un Echevin par exemple).
- Etant donné que ce réseau se déroule parallèlement en Flandre, pourquoi ne pas envisager par la suite des **échanges avec la communauté flamande**.

LE COLLECTIF DES FESTIVALS ENGAGÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE EN BRETAGNE (PAR MARYLINE CHASLES)

LES PREMIÈRES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

- 2005: Initiation des réflexions par 6 festivals, déjà engagés quelque part en termes de développement durable
 - État des lieux des actions
- 2007: Rédaction de la Charte des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne. A cette époque, la question de la pérennité des festivals était très présente à cause de la conjoncture (crise du disque, etc.).
- 2008: 1^{ère} année d'expérimentation. Mise en œuvre de la charte. Le collectif a été trouvé divers interlocuteurs afin d'obtenir des financements pour la mise en commun et la visibilité du réseau.
 - mise en place d'une coordination du réseau : ouverture d'un poste de coordinatrice
 - réalisation des fiches pratiques
- 2009: création de l'association
 - élargissement du Collectif à 16 festivals
 - création du site internet www.lecollectifdesfestivals.org
- 2010: Le collectif passe de 23 festivals membres et signataires de la Charte

5 FINALITÉS DU RÉFÉRENTIEL DE L'AGENDA 21 LOCAL UTILISÉ COMME CADRE DE RÉFÉRENCE

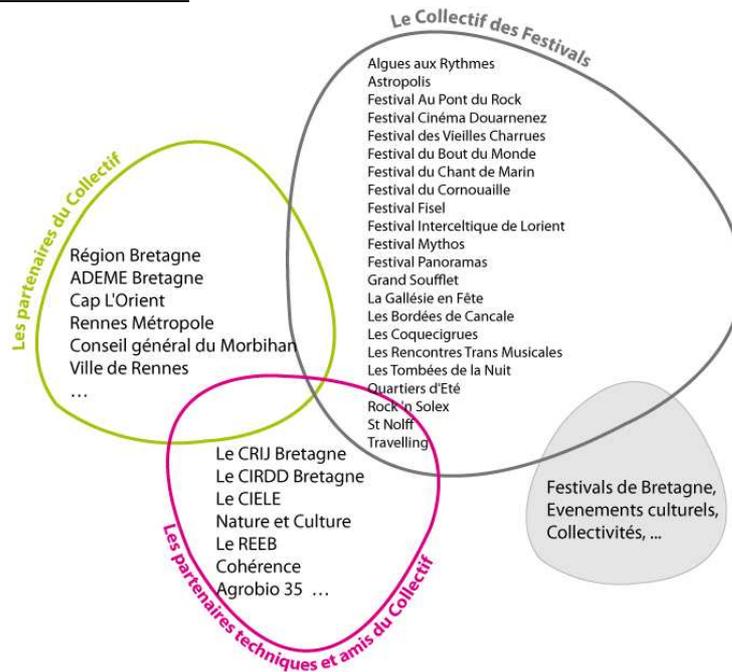
1. Lutte contre le changement climatique
2. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
3. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
4. Epanouissement de tous les êtres humains
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

DES TEXTES FONDAMENTAUX

Le collectif s'est basé sur divers textes de référence :

- *La Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001)* : La diversité culturelle comme « patrimoine commun de l'humanité », « aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant »
- *L'Agenda 21 de la Culture (2004)* : L'engagement des villes et gouvernements locaux du monde pour un développement culturel
- *Le Manifeste d'intérêt général pour une politique d'éducation artistique durable et concertée (2006)* : L'éducation artistique contribue à la construction et à l'épanouissement de chaque individu tout en créant du lien social et politique, et doit être une priorité.
- *La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007)* : Rassemble et explicite les droits culturels déjà reconnus mais dispersés dans de nombreux instruments
- *Le Manifeste de l'UFISC pour une autre économie de l'art et de la culture (2007)* : Revendique la primauté de la diversité artistique et culturelle, de la coopération, de l'initiative citoyenne à buts autres que lucratifs
- *L'Agenda 21 local (MEEDDAT)*
 - Cadre de travail pour les collectivités locales et leurs habitants pour y mettre en œuvre les concepts de développement durable.

LES PARTENAIRES DU COLLECTIF



Les partenaires n'offrent pas que des aides financières. Ils offrent de l'approvisionnement en produits bio, des formations, de la sensibilisation, etc.

- La Région Bretagne
 - Convention triennale d'objectifs
- Les départements
 - Morbihan: programme de rencontres et de formation
 - Côtes d'Armor: réunion des acteurs événementiels
 - Finistère: ingénierie développement durable pour les acteurs culturels et accompagnement
- Rennes Métropole
 - Dispositif d'aide aux festivals engagés dans un Agenda 21
 - Mutualisation de matériels sur le territoire (déchets)
- La Ville de Rennes
 - Accessibilité des publics
 - Préconisations sur le matériel auprès des services techniques

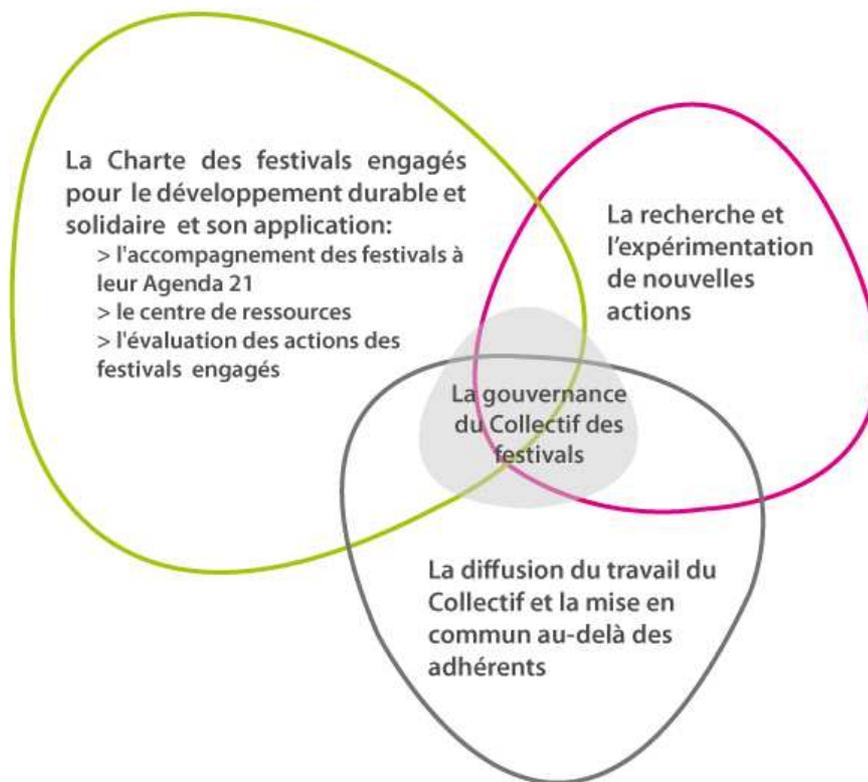
LE PROJET DU COLLECTIF

Le Collectif a pour objectif de soutenir les démarches de développement durable et solidaire des territoires de Bretagne et de leurs acteurs. Les actions du Collectif se répartissent en trois pôles :

1/ l'accompagnement ; le centre de ressources et l'évaluation des actions

2/ La recherche et l'expérimentation (Ex : étude sur le compostage des résidus de toilettes sèches ou étude pilote nouvelles scènes « basse consommation »).

3/ La diffusion des informations en interne mais aussi au-delà des adhérents, notamment via le site Internet.



Le Collectif offre donc à ses membres :

- échanges entre participant
- accompagnement de chaque projet (diagnostic, méthodologie, bilan, recherche de partenaires, prestataires, etc.)
- mutualisation (centrale d'achat et/ou central de prêt)

FONCTIONNEMENT

Le Collectif fonctionne par groupes de travail :

- L'accessibilité des personnes handicapées
- La mutualisation des moyens (Matériels, compétences et emploi)
- Les indicateurs environnementaux (Outils et suivi de l'impact environnemental)
- Les actions sociales, artistiques et culturelles (Définition des valeurs communes puis des indicateurs associés)
- La gouvernance du Collectif (Règlement Intérieur)

Les festivals paient une cotisation au pro rata de leur chiffre d'affaire.

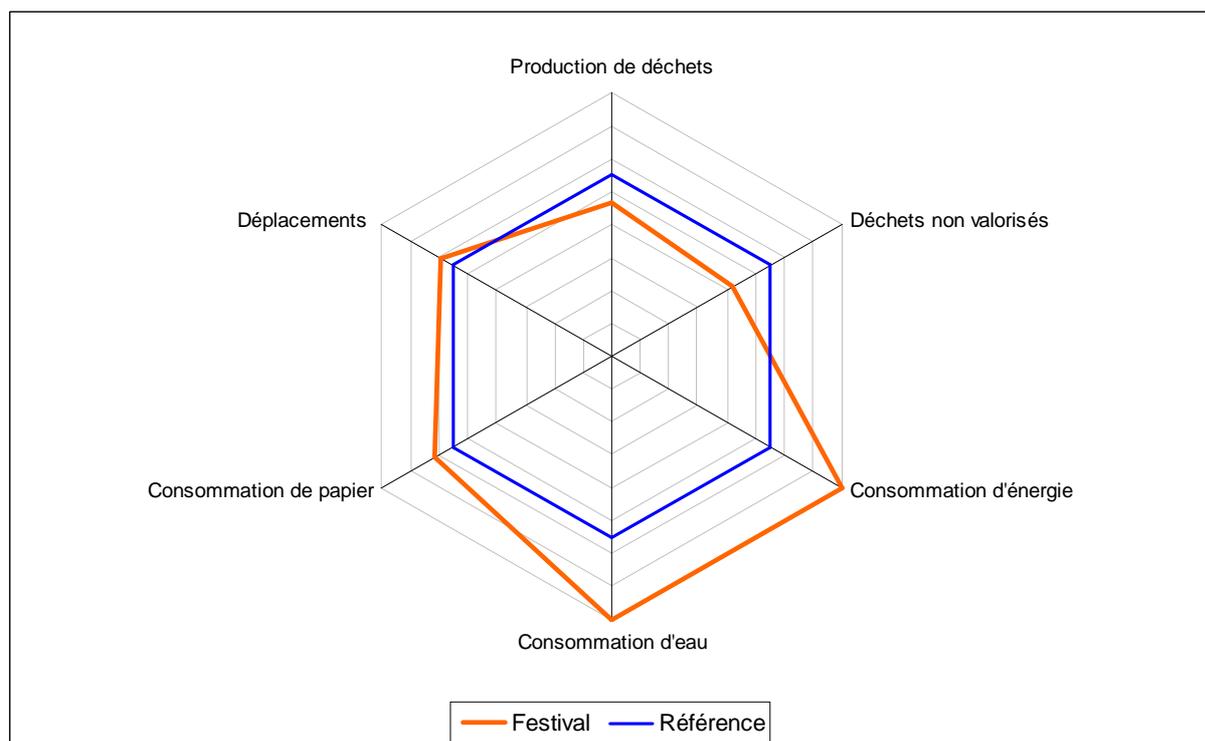
Le Collectif a élaboré diverses **fiches pratiques**, libres d'accès sur son site Internet :

1. La démarche Agenda 21 pour un festival (Guide méthodologique et aides à la compréhension)
2. La prévention et la réduction des risques en milieu festif
3. Le tri des déchets
4. Les économies d'énergies électriques
5. La restauration durable
6. L'accessibilité des personnes handicapées
7. La sensibilisation à l'économie solidaire

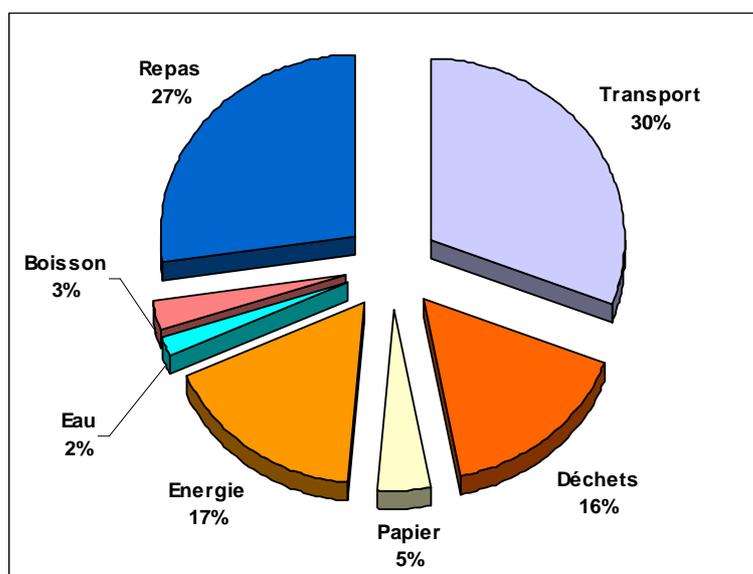
8. Les gobelets réutilisables
9. Les supports de communication
10. Les toilettes sèches (Etude sur la filière de traitement des matières organiques, portée par l'ADEME)
11. Maitriser les déplacements des publics
12. Le bénévolat (La collaboration ponctuelle de bénévoles / Le bénévolat permanent /
13. La prévention des risques en milieu de travail
14. ...

Le site comprend également un **tableau des indicateurs environnementaux**. Il s'agit d'un tableur Excel élaboré par la Région Poitou-Charentes, repris et adapté par le Collectif et utilisé par les 16 festivals pour leur bilan environnemental 2009. Analyse Gaz à Effet de Serre. Les secteurs d'analyse sont les suivants : déchets ; transports ; énergies ; papier et eau, restauration, boissons.

Ce tableau permet aux festivals de se situer par rapport à une moyenne et d'évaluer les secteurs dans lesquels ils ont le plus de lacunes et donc d'établir leurs priorités. Voici un exemple de bilan global :



Des évaluations ont également été faites sur les gaz à effet de serres émis par l'ensemble des festivals. Les résultats ont révélé ceci. Néanmoins, les résultats sont faussés par l'ignorance des modes de transports du public qui, s'il était pris en compte, gonflerait certainement bien plus la zone transport.



Toutes ces fiches et analyses se retrouvent en accès gratuit moyennant inscription sur le site Internet <http://www.lecollectifdesfestivals.org/>.

LES APPORTS DE LA MISE EN RÉSEAU

- 15 fiches pratiques, outils d'information
- Des études et travaux de recherches transversales
- Un programme de rencontres et de formations
- Des groupes de travail, temps d'échanges de pratiques
- Un accompagnement par projet
- La réalisation de projets et d'achats en commun
- Le prêt de matériels
- ...

REACTIONS PAR RAPPORT A L'INTERVENTION DE MARYLINE

Le Collectif n'a-t-il jamais été confronté à un problème de concurrence entre des membres ?

Quand on s'engage dans un tel réseau, c'est qu'on est prêt à dépasser cette idée de concurrence. Si concurrence il peut y avoir, ce sera sur des choses qui ne sont pas mises en commun (artistiques, des choix de communication, etc.). Le fait de mutualiser du matériel ne va pas « aider » un concurrent.

Quel est le feedback des festivaliers des festivals engagés ?

Le public est aujourd'hui de plus en plus critique et il va vite remarquer les incohérences entre engagement affiché et réel. Par conséquent, si les ambitions affichées ne sont pas tenues, cela peut avoir un effet inverse.

Par ailleurs, il faut rendre ce public acteur, l'accompagner dans ses démarches. C'est vraiment la clef de la réussite.

Comment travailler avec des festivals qui en sont à différents niveaux d'engagement ?

Certains festivals étaient déjà loin dans leurs démarches. Le Collectif les a alors confortés dans leurs actions et encouragés à expérimenter de nouvelles initiatives. Quant à ceux qui débutaient, ça leur permet de gagner énormément de temps de par les expériences des autres.

Avez-vous eu directement le soutien des pouvoirs publics ?

Non. Au départ, la Région ne donnait pas 1 €. Les festivals ont pris l'initiative entre eux et en ont prouvé l'intérêt. Ce n'est qu'après un certain temps, quand justement l'intérêt était plus évident, que le Politique a suivi. Tout comme le public, il faut éduquer et convaincre le politique.

Vous êtes-vous inspiré d'autres collectifs ?

Oui. Le réseau a repéré l'existence d'autres réseaux, ainsi que des festivals qui étaient très avancés dans leur démarche de développement durable. Il y a des régions où culturellement ça se fait plus naturellement.

Comment mettre en place les initiatives ?

Il vaut souvent la peine de commencer par un bilan du festival, afin de se situer et de voir quels sont les secteurs où il y a le plus de lacunes à palier. Cela permet aussi de mettre en lumière des choses que l'on fait, qui font partie d'une démarche de développement durable, mais dont on ne se rendait pas compte que ça en faisait partie. Le bilan peut requérir l'intervention d'un expert, mais des financements publics peuvent intervenir à ce niveau.

La mise en place des actions demande bien entendu de la technique et des connaissances pratiques, mais c'est avant tout une question de pédagogie et de transmission à l'ensemble de l'équipe organisatrice. Car les actions sont généralement transversales et concernent donc l'ensemble de l'équipe, qui doit s'impliquer sans quoi ça ne peut pas marcher.

Pour ce qui est des techniciens par exemple, l'avantage, c'est que beaucoup d'entre eux travaillent sur différents festivals et acquièrent donc des compétences d'un festival à l'autre.

Comment gérer les réactions des artistes ?

Bien sûr, il est important que les artistes se sentent bien sur votre festival. Mais ça n'implique pas que l'on accepte toutes ses demandes. Un organisateur peut tout à fait se permettre de refuser quelque chose à l'artiste, du moment qu'un travail d'explication l'accompagne. Il y aura toujours une inertie au changement, c'est inévitable, mais il suffit d'accompagner. Tout comme au niveau du public d'ailleurs. C'est un travail de longue haleine.

Comment avez-vous réussi à convaincre les financeurs ?

Au niveau des financeurs, le fait d'avoir une démarche collective et participative a permis d'accepter et de donner une crédibilité au projet. Si vous allez ensemble chez les financeurs en disant « On ne vient pas tous chercher notre enveloppe, on a réfléchi ensemble », c'est certain qu'on a plus de chances d'être entendu.

CONCLUSIONS

On constate une grande diversité des acteurs et des projets impliqués dans ce réseau apprenant, ce qui constitue une difficulté mais aussi une richesse car ceux-ci sont complémentaires.

Beaucoup de thèmes ont été évoqués. L'impact écologique revient le plus souvent. Il est révélateur de notre société car c'est ce qui, actuellement, concerne l'opinion publique. Mais d'autres thèmes ont été abordés, tels que l'économie et la diversité des publics.

Il n'y a pas de vérités. Ce qui nous pouvons attendre de ce réseau, c'est de trouver des réponses adaptées à chacun, sachant que certaines se ressembleront bien entendu.

Afin d'avoir des débats plus intenses et plus évident (parler à 35 autour d'une table n'est pas toujours aisé), nous organiserons des groupes de travail autour de sujets concrets. Cela facilitera les échanges.

Yann Rivoal propose que pour la prochaine séance, nous abordions la question de la stratégie et de management du développement durable au sein d'une structure.

La plupart des structures ont des équipes réduites, mais il faut prendre le temps de la réflexion préalable à l'intégration du développement durable au processus de production d'un festival plutôt que de travailler au coup par coup. Cela facilite la visibilité de la démarche, sa dimension participative et la mise en œuvre des actions.

La démarche introspective visant à mettre en lumière ses forces, ses faiblesses, ses limites et ses priorités permet d'établir une vision et un plan d'actions dans le temps.